



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

TGV

Question écrite n° 30341

Texte de la question

Reponse. - Tant en ce qui concerne le transport des voyageurs que des marchandises, la SNCF estime que l'amélioration de la ligne ferroviaire Paris-Montpellier au-delà de Montpellier, voire la création d'une ligne nouvelle entre Perpignan et la frontière espagnole pourrait être économiquement justifiée si cette ligne était prolongée jusqu'à Barcelone. Pour l'instant le projet de construction d'une ligne nouvelle à écartement standard entre Barcelone et Elne a fait l'objet d'une étude de faisabilité à l'initiative de la généralité de Catalogne. Elle n'a pas été approuvée par le Gouvernement espagnol. La SNCF n'a donc pas lancé d'étude approfondie sur ce sujet pour ce qui la concerne. Les décisions prises le 9 octobre 1987 vont améliorer sensiblement la desserte ferroviaire du Languedoc-Roussillon. Le contournement de Lyon permettra en effet des gains de temps de 30 minutes sur les relations avec cette région en provenance de Paris. Plus généralement, l'ensemble des décisions prises sur le nouveau réseau TGV permettra de concevoir des relations interconnectées performantes au départ de l'Ouest et du Nord vers le Languedoc-Roussillon. Dans cette perspective, la SNCF étudie la possibilité de prolonger les rames TGV en provenance de Paris au-delà de Montpellier.

Texte de la réponse

Reponse. - Tant en ce qui concerne le transport des voyageurs que des marchandises, la SNCF estime que l'amélioration de la ligne ferroviaire Paris-Montpellier au-delà de Montpellier, voire la création d'une ligne nouvelle entre Perpignan et la frontière espagnole pourrait être économiquement justifiée si cette ligne était prolongée jusqu'à Barcelone. Pour l'instant le projet de construction d'une ligne nouvelle à écartement standard entre Barcelone et Elne a fait l'objet d'une étude de faisabilité à l'initiative de la généralité de Catalogne. Elle n'a pas été approuvée par le Gouvernement espagnol. La SNCF n'a donc pas lancé d'étude approfondie sur ce sujet pour ce qui la concerne. Les décisions prises le 9 octobre 1987 vont améliorer sensiblement la desserte ferroviaire du Languedoc-Roussillon. Le contournement de Lyon permettra en effet des gains de temps de 30 minutes sur les relations avec cette région en provenance de Paris. Plus généralement, l'ensemble des décisions prises sur le nouveau réseau TGV permettra de concevoir des relations interconnectées performantes au départ de l'Ouest et du Nord vers le Languedoc-Roussillon. Dans cette perspective, la SNCF étudie la possibilité de prolonger les rames TGV en provenance de Paris au-delà de Montpellier.

Données clés

Auteur : [M. Barrau Alain](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30341

Rubrique : SnCF

Ministère interrogé : transports

Ministère attributaire : transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 1987, page 5231

Réponse publiée le : 11 janvier 1988, page 166